

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Arab Tunisian Bank -ATB-

Siège social : 9, rue Hédi Nouira – 1001 Tunis

L'Arab Tunisian Bank publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au **30 juin 2014**. Ces états sont accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, M. Moncef BOUSSANOUGUA ZAMMOURI et M Chiheb GHANMI.

Bilan

Arrêté au 30 JUIN 2014

(Unité : en 1000 DT)

	Notes	30.06.2014	30.06.2013 Retraité	31.12.2013
ACTIF				
Caisse et avoirs auprès de la BCT et CCP	1	73 519	83 196	111 580
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	319 006	630 580	485 481
Créances sur la clientèle	3	2 799 098	2 628 780	2 689 979
Portefeuille-titres commercial	4	1 119 696	937 244	1 079 183
Portefeuille d'investissement	5	417 623	367 089	368 310
Valeurs immobilisées	6	59 355	58 323	59 083
Autres actifs	7	29 257	17 536	71 573
TOTAL ACTIF		4 817 554	4 722 748	4 865 189
PASSIF				
Banque centrale et CCP				-
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	601 225	854 542	469 564
Dépôts et avoirs de la clientèle	9	3 545 040	3 219 113	3 712 899
Emprunts et ressources spéciales	10	153 724	160 129	167 862
Autres passifs	11	47 660	42 971	48 974
TOTAL PASSIF		4 347 649	4 276 755	4 399 299
CAPITAUX PROPRES				
	12			
Capital		100 000	100 000	100 000
Réserves		343 878	338 073	338 073
Résultats reportés		12	6	7
Modifications comptables		-	(17 215)	(17 215)
Résultat de l'exercice		26 015	25 129	45 025
TOTAL CAPITAUX PROPRES		469 905	445 993	465 890
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		4 817 554	4 722 748	4 865 189

Etat des engagements hors bilan

Arrêté au 30 JUIN 2014

(Unité : en 1000 DT)

	30.06.2014	30.06.2013	31.12.2013
<u>PASSIFS EVENTUELS</u>			
Cautions, avals et autres garanties données	237 162	244 924	246 618
Crédits documentaires	272 053	288 805	207 485
Actifs donnés en garantie	581 000	-	260 000
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	1 090 215	533 729	714 103
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>			
Engagements de financement donnés	416 189	325 846	375 659
Engagements sur titres	4 368	4 368	4 368
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	420 557	330 214	380 027
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>			
Garanties reçues	1 000 650	1 001 696	1 009 155

Etat de résultat

Période du 01.01.2014 au 30.06.2014

(Unité : en 1000 DT)

	Note	Période du 01.01.2014 au 30.06.2014	Période du 01.01.2013 au 30.06.2013 Retraité	Exercice 2013
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>				
Intérêts et revenus assimilés	15	99 805	88 510	184 864
Commissions (en produits)	16	21 431	19 166	42 560
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	17	34 056	29 322	61 773
Revenus du portefeuille d'investissement	18	10 053	7 536	13 866
Total produits d'exploitation bancaire		165 345	144 534	303 063
<u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>				
Intérêts encourus et charges assimilées	19	76 272	59 647	128 423
Commissions encourues		4 743	3 693	7 976
Total charges d'exploitation bancaire		81 015	63 340	136 399
PRODUIT NET BANCAIRE		84 330	81 194	166 664
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	20	(7 544)	(6 915)	(22 614)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	21	(2 165)	(2 036)	(3 509)
Autres produits d'exploitation		51	50	101
Frais de Personnel		(27 733)	(26 051)	(54 074)
Charges générales d'exploitation		(14 584)	(14 283)	(28 818)
Dotations aux amortissements et aux Provisions sur immobilisations		(4 996)	(4 978)	(10 073)
RESULTAT D'EXPLOITATION		27 359	26 979	47 675
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires		(250)	(501)	(287)

Impôt sur les bénéfices	(1 094)	(1 349)	(2 363)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	26 015	25 129	45 025
Solde en gain\perte provenant des éléments extraordinaires	-	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE	26 015	25 129	45 025
Effets des modifications comptables (net d'impôts)	-	-	(17 215)
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	26 015	25 129	27 810

Etat des flux de trésorerie
Période du 01.01.2014 au 30.06.2014
(Unité : en 1000 DT)

	Note	Période du 01.01.2014 au 30.06.2014	Période du 01.01.2013 au 30.06.2013	Exercice 2013
<u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>				
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		174 711	289 680	519 494
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(125 619)	(227 824)	(337 909)
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		(105 890)	(29 296)	(54 360)
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(184 727)	81 318	(233 253)
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		268 196	(566 134)	165 152
Titres de placement		(140 033)	(42 868)	(200 207)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(15 880)	(23 853)	(46 258)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		67 381	24 613	(33 176)
Impôt sur les sociétés		(456)	2 896	1 754
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION		(62 317)	(491 468)	(218 763)
<u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		7 526	7 370	12 394
Acquisitions \ Cessions sur portefeuille d'investissement		(228 875)	(62 952)	(65 179)
Acquisitions \ Cessions sur immobilisations		(26 512)	(3 522)	(8 736)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		(247 861)	(59 104)	(61 521)
<u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>				
Emission d'emprunts \ Remboursement d'emprunt		(24 793)	(7 514)	(7 514)
Augmentation \ diminution ressources spéciales		12 753	20 332	25 757
Dividendes versés		(22 000)	(22 000)	(22 000)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		(34 040)	(9 182)	(3 757)
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		(209)	(209)	(209)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		(344 427)	(559 963)	(284 250)
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		125 345	409 595	409 595
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	22	(219 082)	(150 368)	125 345

NOTES AUX ETATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2014

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers annuels de l'Arab Tunisian Bank, arrêtés au 30 juin 2014, sont élaborés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires et applicables à partir du 1^{er} Janvier 1999; ainsi qu'aux règles de la BCT édictées par les circulaires 91/24 du 17/12/91, 93/08 du 30/07/93 et 99/04 du 19/03/99, circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011, la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 et la circulaire n°2013-21 du 30 décembre 2013.

2. METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Les états financiers de l'Arab Tunisian Bank sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Règles de prise en compte des revenus

Les revenus sont pris en compte en résultat de façon à les rattacher à l'exercice au cours duquel ils sont courus, sauf si leur encaissement effectif n'est pas raisonnablement assuré.

- Rattachement des intérêts:

Les intérêts et agios sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé.

Cette règle s'applique à l'ensemble des intérêts contractuels qui couvrent les intérêts prévus dans l'échéancier de remboursement ainsi que les intérêts de retard.

- Les intérêts et agios réservés:

Les intérêts et agios dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte de passif intitulé «agios réservés».

La banque a établi ses critères de réservation d'agios sur la base de l'article 9 de la circulaire BCT n° 91-24 qui prévoit que les intérêts et les agios débiteurs relatifs aux créances classées dans les classes 2, 3 et 4 ne doivent être comptabilisés en chiffre d'affaires qu'au moment de leur encaissement. Ainsi, tout intérêt ayant été précédemment comptabilisé mais non payé est déduit du résultat et comptabilisé en agios réservés.

- Commissions:

Les commissions sont prises en compte dans le résultat :

- Lorsque le service est rendu
- À mesure qu'elles sont courues sur la période couverte par l'engagement ou la durée de réalisation du crédit.

Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

Evaluation des engagements

Pour l'arrêté des états financiers au 30.06.2014, il a été procédé à l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément à la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la Circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999, la Circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001, circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011, la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 et la circulaire n°2013-21 du 30 décembre 2013.

Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- Actifs courants (Classe 0) : Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais paraît assuré ;
- Actifs nécessitant un suivi particulier (Classe 1) : Font partie de la classe 1, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré ;
- Actifs incertains (Classe 2) : Font partie de la classe 2, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est incertain ;

- Actifs préoccupants (Classe 3) : Font partie de la classe 3 tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé ;
- Actifs compromis (Classe 4) : Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours, les actifs restés en suspens pour un délai supérieur à 360 jours ainsi que les créances contentieuses.

Provisions

➤ **Provisions individuelles :**

Les provisions requises sur les actifs classés sont déterminées selon les taux prévus par la Banque Centrale de Tunisie dans la circulaire n° 91-24 et sa note aux banques n°93 23. L'application de la réglementation prudentielle conduit à retenir des taux de provision prédéterminés par classe d'actif.

Les taux se présentent comme suit :

Classe de risque	Taux de provision
Classe 0 et 1	0%
Classe 2	20%
Classe 3	50%
Classe 4	100%

Ces provisions sont constituées individuellement sur les créances auprès de la clientèle.

➤ **Provisions collectives :**

Provisions collectives:

En application des dispositions de la circulaire aux banques n°2012-02 du 11 janvier 2012, la banque a procédé à la comptabilisation par prélèvement sur le résultat de l'exercice 2011, des provisions à caractère général dites « provisions collectives ». Ces provisions ont été constituées en couverture des risques latents sur les engagements courants (Classe 0) et des engagements nécessitant un suivi particulier (Classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire n°91-24. Ces provisions ont été déterminées en se basant sur les règles prévues par la note aux établissements de crédit n°2012-08 du 2 mars 2012.

La méthodologie adoptée par la banque a consisté au :

- Regroupement des engagements classés 0 et 1 en groupes homogènes par nature de débiteur et par secteur d'activité ;
- Calcul d'un taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe considéré en N rapporté aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1 ; Les taux de migration moyens ont été calculés sur la période 2008-2011.

Pour les besoins du calcul du taux de migration, la banque a exclu les engagements des relations ayant un lien avec la famille de l'ex-Président étant donné que leur classification est considérée comme un élément exceptionnel qui pourrait biaiser l'estimation.

- Détermination d'un facteur scalaire par groupe traduisant l'aggravation des risques en 2011. Il est déterminé en rapportant la proportion des impayés et consolidations au niveau des engagements classés 0 et 1 d'un groupe donné de l'année 2011 sur la même proportion en 2010. Ce facteur ne peut être inférieur à 1.

Par ailleurs la banque a considéré les retraitements suivants afin d'éliminer les biais qui peuvent affecter la détermination du facteur scalaire :

- Non prise en compte des impayés d'un Groupe de sociétés qui ont fait l'objet de recouvrement significatif au cours de l'exercice 2012.
- Les consolidations effectuées dans le cadre de la circulaire 2011-04 ont été prises en compte à hauteur des échéances impayées uniquement.

- L'application des taux de provisionnements minimaux proposés par la circulaire aux banques n°2012-08.

➤ **Provisions sur actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3ans :**

En application des dispositions de la circulaire aux banques n°2013-21 du 30 décembre 2013, la banque a procédé à la comptabilisation par prélèvement sur le résultat de l'exercice 2013 et des capitaux propres, des provisions additionnelles. Ces provisions ont été constituées en couverture du risque net sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans. Ces provisions ont été déterminées conformément aux quotités minimales prévues par l'article 1 de ladite circulaire :

- 40% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans.
- 70% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans.
- 100% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

Ce taux est appliqué au risque net non couvert soit le montant de l'engagement déduction faite :

- des agios réservés ;
- des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

➤ **Provisions sur éléments d'actifs :**

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances sur la clientèle, portefeuille titres...).

Règles de classification et d'évaluation des titres et constatation des revenus y afférents

Classement des titres

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

Le portefeuille-titres commercial

- Titres de transaction : titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide ;
- Titres de placement : ce sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à 3 mois ;

Le portefeuille d'investissement

- Titres d'investissement : les titres acquis avec l'intention ferme de les détenir en principe jusqu'à leur échéance et dont la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention ;
- Titres de participation : actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice ;
- Parts dans les entreprises associées et co-entreprises et parts dans les entreprises liées : les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice.

Evaluation des titres

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Les titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.

- **Les titres de placement** : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.
La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.
- **Les titres d'investissement** : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution de provisions.

Revenus du portefeuille titres :

Les intérêts sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée. Les intérêts courus sur les participations en rétrocession dont l'encaissement effectif est raisonnablement certain sont constatés en produits.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Règles de conversion des opérations en monnaies étrangères, de réévaluation et de constatation des résultats de changes :

- Règles de conversion : les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte;
- Réévaluation des comptes de position: à chaque arrêté comptable les éléments d'actif, de passif et de hors bilan sont réévalués sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT à la date d'arrêté.
- Constatation du résultat de change : à chaque arrêté comptable la différence entre, d'une part les éléments d'actif, de passif et de hors bilan et d'autres parts les montants correspondants dans les comptes de contre valeurs position de change sont prises en compte en résultat de la période concernée.

Immobilisations et amortissements

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible. Elles sont amorties suivant la méthode de l'amortissement linéaire.

Par dérogation à cette règle, le siège social a fait l'objet d'une réévaluation au cours de l'exercice 2000 ayant dégagée une réserve de réévaluation figurant parmi les capitaux propres pour un montant de 4 219 KDT.

Les taux d'amortissement linéaire pratiqués sont les suivants :

Immeuble & construction	: 2%
Immeuble hors exploitation	: 10%
Mobilier et matériels de bureau	: 10%
Matériels de transport	: 20%
Matériel de sécurité & coffre	: 5%
Matériel informatique	: 20%
Logiciels	: 20%
Œuvres d'art	: 10%
A. A & Installations	: 10%

3. NOTES EXPLICATIVES

Les chiffres sont exprimés en milliers de Dinars (1000 DT = 1 KDT)

3.1 ACTIF

Note 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

La caisse et avoirs auprès de la BCT se sont élevés à 73 519 KDT au 30 juin 2014 contre 83 196KDT au 30 juin 2013 et 111 580 KDT au 31 décembre 2013.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2014	30.06.2013	31.12.2013
Caisse	34 917	25 821	31 088
I B S Transport de fonds	35	32	31
Compte courant BCT	38 544	57 321	80 438
Compte courant postal	19	18	19
Traveller's Chèques	4	4	4
Total general	73 519	83 196	111 580

Note 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers.

Les créances sur les établissements bancaires et financiers s'élèvent à 319 006 KDT au 30 juin 2014 contre 630 580 KDT au 30 juin 2013 et 485 481 KDT au 31 décembre 2013.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2014	30.06.2013	31.12.2013
DAV auprès des banques	64 348	191 918	103 339
Prêts BCT	91 348	76 023	123 344
Prêts interbancaire	79 500	203 000	7 500
Prêts en devises	31 565	159 258	202 104
Prêts accordés aux établissements financiers	43 132	-	41 189
C.C.ste de leasing	8 971	-	7 868
Créances rattachées	142	381	137
Total	319 006	630 580	485 481

Note 3 : Créances sur la clientèle.

Les créances sur la clientèle présentent au 30 juin 2014 un solde net de 2 799 098 KDT contre 2 628 780 KDT au 30 juin 2013 et 2 689 979 KDT au 31 décembre 2013.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2014	30.06.2013	31.12.2013
Comptes ordinaires débiteurs	417 808	342 869	385 233
Portefeuille escompte	230 588	220	251 374
Créances à la clientèle non échues	1 999 578	2 217 082	1 960 379
Créances douteuses et litigieuses	191 794	168 431	168 317
Produits à percevoir	12 401	17 913	11 166
Produits perçus d'avances	(3 319)	(3 639)	(3 850)
Créances impayées	197 702	112 460	152 898
Total brut des crédits accordés à la clientèle	3 046 552	2 855 336	2 925 517
Avances sur placements à terme	19 505	17 529	23 536
Créances rattachées sur avances placements à terme	2 970	4 141	7 320
Autres valeurs à imputer	38	44	(15)
Autres créances	1 252	886	483
Total Autres créances	23 765	22 600	31 324
Total Brut des créances sur la clientèle	3 070 317	2 877 936	2 956 841
Provisions et Agios réservés	(271 219)	(249 156)	(266 862)
Total Provisions et Agios	(271 219)	(249 156)	(266 862)
Total net des créances sur la clientèle	2 799 098	2 628 780	2 689 979

Note 4 : Portefeuille-titres commercial

Le solde net de cette rubrique s'élève au 30 juin 2014 à 1 119 696 KDT contre 937 244 KDT au 30 juin 2013 et 1 079 183 KDT au 31 décembre 2013.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2014	30.06.2013	31.12.2013
Bons de trésors	1 088 624	913 455	1 060 518
Décotes	(4 206)	(4 887)	(4 309)
Primes	4 964	2 471	3 312
Créances et dettes rattachées	30 314	26 205	19 662
Total général	1 119 696	937 244	1 079 183

Note 5 : Portefeuille d'investissement.

Le solde net de cette rubrique s'élève au 30 juin 2014 à 417 623 KDT contre 367 089 au 30 juin 2013 et 368 310 KDT au 31 décembre 2013.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2014	30.06.2013	31.12.2013
Titres d'investissement	127 034	100 143	101 159
SICAR fond gérés	243 787	222 106	222 297
Titres de participations	25 473	20 265	29 966
Parts dans les entreprises liées	29 966	29 966	21 416
Participations en rétrocessions	1 630	1 760	1 630
Créances rattachées	11 972	11 027	11 690
Total brut du portefeuille d'investissement	439 862	385 265	388 158
Provisions	(17 779)	(14 140)	(15 613)
Plus-value réservées	(4 460)	(4 036)	(4 235)
Total Provision et plus-value réservées	(22 239)	(18 176)	(19 848)
Valeur nette du portefeuille d'investissement	417 623	367 089	368 310

Note 6 : Valeurs Immobilisées

Le solde net des valeurs immobilisées s'élève au 30 juin 2014 à 59 355 KDT contre 58 323 au 30 juin 2013 et 59 083 KDT au 31 décembre 2013.

Le tableau de variation des immobilisations se présente comme suit :

Désignation	VB au 31.12.13	Acquisition	Cession	VB au 30.06.14	Amortissements cumulés	Reprises	V Nette au 30.06.14
Terrains	5 011	0	0	5 011	0	0	5 011
Immeubles	23 361	0	0	23 361	11 896	0	11 465
Matériels et Mobiliers	6 513	300	0	6 813	4 213	0	2 600
Matériels informatiques	25 665	549	752	25 462	21 983	746	4 225
Matériels roulants	7 414	1 463	605	8 272	5 720	595	3 147
Matériels de sécurité	4 072	94	0	4 166	1 588	0	2 578
Logiciels informatiques	16 412	1 320	0	17 732	13 102	0	4 630
AAI	39 432	1 240	0	40 672	24 290	0	16 382
Autres Immobilisations	9 140	407	150	9 397	80	0	9 317
Total	137 020	5 373	1 507	140 886	82 872	1 341	59 355

Note 7 : Autres actifs

Le solde net de cette rubrique s'élève au 30 juin 2014 à 29 257 KDT contre 17 536 au 30 juin 2013 et 71 573 KDT au 31 décembre 2013 détaillée comme suit :

Désignation	30.06.2014	30.06.2013	31.12.2013
Crédits & Avances aux personnels	16 180	16 363	16 107
Impôts actif	3 196	5 184	4 402
Stocks Imprimés & Fournitures	786	624	682
Charges à répartir	606	443	557
Comptes d'attente	13 850	(479)	55 001
Crédits pris en charges par l'état	355	371	355
Provisions sur autres actifs	(5 716)	(4 959)	(5 531)
Total général	29 257	17 536	71 573

3.2 PASSIF

Note 8 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers.

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers ont atteint 601 225 KDT au 30 juin 2014 contre 854 542 KDT au 30 juin 2013 et 469 564 KDT au 31 décembre 2013.

Désignation	30.06.2014	30.06.2013	31.12.2013
Dépôts à vue	8 772	5 568	7 859
Emprunts	592 450	848 803	461 594
Dettes rattachées	1	169	109
Autres dépôts à affecter	2	2	2
Total	601 225	854 542	469 564

Note 9 : Dépôts de la clientèle.

Les dépôts collectés auprès de la clientèle ont atteint 3 545 040 KDT au 30 juin 2014 contre 3 219 113 KDT au 30 juin 2013 et 3 712 899 KDT au 31 décembre 2013.

Désignation	30.06.2014	30.06.2013	31.12.2013
Dépôts à vue	1 082 131	1 306 254	1 431 299
Dépôts à terme	1 674 623	1 149 399	1 489 525
Comptes d'épargne	663 940	639 472	658 367
Autres sommes dues à la clientèle	108 691	112 112	121 577
Dettes rattachées	15 655	11 877	12 131
Total	3 545 040	3 219 113	3 712 899

Note 10 : Emprunts et ressources spéciales.

Les emprunts et ressources spéciales ont atteint 153 724 KDT au 30 juin 2014 contre 160 129 KDT au 30 juin 2013 et 167 862 KDT au 31 décembre 2013.

Désignation	30.06.2014	30.06.2013	31.12.2013
Emprunt obligataires	68 454	75 968	75 968
Lignes de crédit extérieures	82 378	82 084	86 597
Dotation FONAPRA	1 551	1 797	1 618
Dotation FOPRODI	290	200	290
Intérêts courus	1 051	1 081	3 389
Total	153 724	160 129	167 862

Note 11 : Autres passifs.

Le solde net de cette rubrique s'élève au 30 juin 2014 à 47 660 KDT contre 42 971 KDT au 30 juin 2013 et 48 974 KDT au 31 décembre 2013 détaillée comme suit :

Désignation	30.06.2014	30.06.2013	31.12.2013
Frais liés au personnel	10 524	9 556	14 456
Divers frais à payer	13 177	11 893	7 761
Impôts passif	11 137	10 116	13 023
Provisions pour risques et charges	3 182	3 140	3 367
Comptes d'attente	9 640	8 266	10 367
Total	47 660	42 971	48 974

3.3 CAPITAUX PROPRES

Note 12 : Capitaux propres

A la date du 30 juin 2014, le capital social s'élève à 100 000 KDT composé de 100 000 000 actions d'une valeur nominale de 1 DT libérée en totalité.

Les capitaux propres ont atteint 469 905 KDT à fin juin 2014 contre 463 983 KDT à fin juin 2013 et 465 890 KDT à fin 2013 ainsi détaillée :

(EN KDT)	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve spéciale de réévaluation	Réserve pour Réinvest exonérés disponible	Réserve pour Réinvest exonérés indisponible	Réserve à régime spécial	fond pour risques généraux	Résultats reportés	Modifications comptables	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31.12.2013 Avant affectation	100 000	128 904	10 000	4 219	27 000	146 760	2 790	18 400	7	(17 215)	45 025	465 890
Réserves à régime spécial devenues disponibles					(18 180)						18 180	0
Affectations des bénéfices non réparties au 31.12.2013												
- Réserve pour réinvestissement						41 200					(41 200)	0
-Dividendes											(22 000)	(22 000)
-Résultats reportés									5		(5)	0
Modifications comptables								(17 215)		17 215		0
Résultat net 30.06.2014											26 015	26 015
Solde au 30.06.2014	100 000	128 904	10 000	4 219	8 820	187 960	2 790	1 185	12	0	26 015	469 905

3.4 ETAT DE RESULTAT

Note 15 : Intérêts et revenus assimilés.

Les intérêts et revenus assimilés ont totalisé un montant de 99 805 KDT au cours du 1er semestre de 2014 contre un montant de 88 510 KDT au cours du 1er semestre de 2013 et 184 864 KDT au cours de l'exercice 2013.

Désignation	Période du 01.01.2014 au 30.06.2014	Période du 01.01.2013 au 30.06.2013	Période du 01.01.2013 au 31.12.2013
Intérêts sur opérations de trésorerie et interbancaires	3 266	4 805	8 345
Intérêts sur crédits CT & MLT	81 579	70 244	147 289
Intérêts sur comptes courants débiteurs	17 406	12 772	28 855
Profit. Perte vente et achat à terme devises	(2 446)	689	374
Total	99 805	88 510	184 864

Note 16 : Commissions (en produits)

Les commissions ont totalisé un montant de 21 431 KDT au cours du 1er semestre de 2014 contre un montant de 19 166 KDT au cours du 1er semestre de 2013 et 42 560 KDT au cours de l'exercice 2013.

Désignation	Période du 01.01.2014 au 30.06.2014	Période du 01.01.2013 au 30.06.2013	Période du 01.01.2013 au 31.12.2013
Commissions sur comptes et moyen de paiement	11 366	11 129	22 954

Commissions sur opérations internationales	1 030	1 612	2 729
Commissions sur cautions, aval et autres garanties données par la banque	4 056	3 803	8 715
Récupérations et autres commissions	4 979	2 622	8 162
Total	21 431	19 166	42 560

Note 17 : Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières ont totalisé un montant de 34 056 KDT au cours du 1er semestre de 2014 contre un montant de 29 322 KDT au cours du 1er semestre de 2013 et 61 773 KDT au cours de l'exercice 2013.

Désignation	Période du 01.01.2014 au 30.06.2014	Période du 01.01.2013 au 30.06.2013	Période du 01.01.2013 au 31.12.2013
Produits sur bons de trésor	27 944	14 504	40 636
Décote sur titres de transactions	89	(1 200)	(827)
Prime sur titres de transactions	1 651	9 466	10 308
Gains sur portefeuille-titres commercial	29 684	22 770	50 117
Profit. Perte sur opérations de change	619	417	1 115
Profit. Perte sur positions de change au comptant	8 895	53 470	52 209
Profit. Perte sur positions de change à terme	(5 142)	(47 335)	(41 668)
Gains sur opérations financières	4 372	6 552	11 656
Total	34 056	29 322	61 773

Note 18: Revenus du portefeuille d'investissement.

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé un montant de 10 053 KDT au cours du 1er semestre de 2014 contre un montant de 7 536 KDT au cours du 1er semestre de 2013 et 13 866 KDT au cours de l'exercice 2013.

Désignation	Période du 01.01.2014 au 30.06.2014	Période du 01.01.2013 au 30.06.2013	Période du 01.01.2013 au 31.12.2013
Produits de valeurs mobilières	5 163	4 247	7 491
Produits sur participations en portage	4 890	3 289	6 375
Total	10 053	7 536	13 866

Note 19 : Intérêts encourus et charges assimilées.

Les intérêts encourus et charges assimilées ont totalisé un montant de 76 272 KDT au cours du 1er semestre de 2014 contre un montant de 59 647 KDT au cours du 1er semestre de 2013 et 128 423 KDT au cours de l'exercice 2013.

Désignation	Période du 01.01.2014 au 30.06.2014	Période du 01.01.2013 au 30.06.2013	Période du 01.01.2013 au 31.12.2013
Intérêts sur opérations de trésorerie et interbancaires	14 361	10 374	27 684
Intérêts sur ressources spéciales et emprunts obligataires	3 468	3 482	7 031
Intérêts sur dépôts à terme	39 948	30 737	62 250
Intérêts sur comptes d'épargne	11 346	8 826	18 867
Intérêts sur dépôts à vue	7 149	6 229	12 591
Total général	76 272	59 647	128 423

Note 20 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif ont totalisé un montant de 7 544 KDT au cours du 1er semestre de 2014 contre un montant de 6 915 KDT au cours du 1er semestre de 2013 et 22 614 KDT au cours de l'exercice 2013 se détaillant ainsi:

Désignation	Période du 01.01.2014 au 30.06.2014	Période du 01.01.2013 au 30.06.2013	Période du 01.01.2013 au 31.12.2013
-------------	---	---	---

Dotations aux provisions/créances et pour passifs	6 085	5 340	28 846
Dotations aux provisions sur actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 => 3ans	1 000	816	1 633
Dotations aux provisions collectives	-	-	3 129
Pertes sur créances	3 173	759	2 343
Reprises sur provisions	(2 714)	-	(13 337)
Total	7 544	6 915	22 614

Note 21 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ont totalisé un montant de 2 165 KDT au cours du 1er semestre de 2014 contre un montant de 2 036 KDT au cours du 1er semestre de 2013 et 3 509 KDT au cours de l'exercice 2013 se détaillant ainsi:

Désignation	Période du 01.01.2014 au 30.06.2014	Période du 01.01.2013 au 30.06.2013	Période du 01.01.2013 au 31.12.2013
Dotations aux provisions/portefeuille d'investissements	2 773	2 756	4 352
Reprises/provisions pour dépréciation titres	(608)	(720)	(843)
Total	2 165	2 036	3 509

Note 22 : Liquidités et équivalents de liquidité

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 30 juin 2014 un solde de (219 082) contre 150 368) KDT au 30 juin 2013 et 125 345 KDT au 31 décembre 2013 se détaillant ainsi :

Désignation	30.06.2014	30.06.2013	31.12.2013
Avoirs en Caisses et Créances et dettes auprès des banques locales, BCT, CCP et TGT	(139 160)	177 073	(99 359)
Dépôts et avoirs auprès des correspondants étrangers	(13 300)	95 738	284 457
Solde des emprunts et placements sur le marché monétaire et intérêts rattachés	(66 622)	(423 179)	(59 752)
Total	(219 082)	(150 368)	125 345

4. Note relative aux Retraitements des données 30/06/2013

Le retraitement correspond à l'impact de l'application des dispositions de la circulaire BCT 2013-21

1. Retraitements Bilan

	30.06.2013 Publié	Retraitements	30.06.2013 Retraité
ACTIF			
Caisse et avoirs auprès de la BCT et CCP	83 196		83 196
Créances sur les établissements bancaires et financiers	630 580		630 580
Créances sur la clientèle	2 646 811	(18 031)	2 628 780
Portefeuille-titres commercial	937 244		937 244
Portefeuille d'investissement	367 089		367 089
Valeurs immobilisées	58 323		58 323
Autres actifs	17 536		17 536
TOTAL ACTIF	4 740 779	(18 031)	4 722 748

PASSIF

Banque centrale et CCP

Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	854 542		854 542
Dépôts et avoirs de la clientèle	3 219 113		3 219 113
Emprunts et ressources spéciales	160 129		160 129
Autres passifs	43 012	(41)	42 971

TOTAL PASSIF	4 276 796	(41)	4 276 755
---------------------	------------------	-------------	------------------

CAPITAUX PROPRES

Capital	100 000		100 000
Réserves	338 073		338 073
Résultats reportés	6		6
Modifications comptables	-	(17 215)	(17 215)
Résultat de l'exercice	25 904	(775)	25 129

TOTAL CAPITAUX PROPRES	463 983	(17 990)	445 993
-------------------------------	----------------	-----------------	----------------

TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	4 740 779	(18 031)	4 722 748
---	------------------	-----------------	------------------

2. Retraitements de l'Etat de Résultat

	Période du 01.01.2013 au 30.06.2013 Publiée	Retraitements	Période du 01.01.2013 au 30.06.2013 Retraitée
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>			
Intérêts et revenus assimilés	88 510		88 510
Commissions (en produits)	19 166		19 166
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	29 322		29 322
Revenus du portefeuille d'investissement	7 536		7 536
Total produits d'exploitation bancaire	144 534		144 534
<u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>			
Intérêts encourus et charges assimilées	59 647		59 647
Commissions encourues	3 693		3 693
Total charges d'exploitation bancaire	63 340		63 340
PRODUIT NET BANCAIRE	81 194		81 194
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(6 099)	(816)	(6 915)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(2 036)		(2 036)
Autres produits d'exploitation	50		50
Frais de Personnel	(26 051)		(26 051)
Charges générales d'exploitation	(14 283)		(14 283)
Dotations aux amortissements et aux Provisions sur immobilisations	(4 978)		(4 978)
RESULTAT D'EXPLOITATION	27 795	(816)	26 979
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires	(501)		(501)
Impôt sur les bénéfices	(1 390)	41	(1 349)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	25 904	(775)	25 129
Solde en gain\perte provenant des éléments extraordinaires	-		-
RESULTAT NET DE LA PERIODE	25 904		25 129

ARAB TUNISIAN BANK

Avis des Commissaires aux Comptes sur les Etats Financiers Semestriels Arrêtés au 30 juin 2014

En application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94 -117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel qu'ajouté par l'article 18 de la loi n° 2005 -96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à un examen limité des états financiers semestriels de l'Arab Tunisian Bank couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2014. Ces états relèvent de la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers.

Etendue de l'examen limité

Nous avons conduit cet examen en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les états financiers semestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais consiste à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires et nous n'exprimons pas, en conséquence, une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'éléments pouvant affecter de façon significative la représentation fidèle des états financiers semestriels annexés au présent avis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 28 Août 2014

Les commissaires aux comptes

La Générale d'Audit & Conseil
Membre de CPA International
Chiheb GHANMI

Pour le Consortium
FMBZ KPMG / CMC DFK
Moncef BOUSSANOUGUA ZAMMOURI